

Demande de versement / transfert

N° du portefeuille

Preneur de prévoyance

Monsieur Madame

Nom	Prénom
Rue	NPA, Lieu
Téléphone	E-mail
Date de naissance	N° d'assuré 756.
Etat civil	Date de mariage

Transfert à une nouvelle institution de prévoyance (3a / rachat dans la caisse de pension)

Veuillez joindre un bulletin de versement QR de la nouvelle institution de prévoyance.

Institution de prévoyance	NPA, Lieu
Compte bancaire / postal	N° de contrat
IBAN	

Paiement en espèces de l'avoit de prévoyance

Les fonds de prévoyance du troisième pilier doivent être utilisés pour faire un rachat dans la caisse de pension dès lors que celle-ci comporte des lacunes (joindre la confirmation des lacunes de la caisse de pension en matière de prévoyance).

Motif de versement

Documents requis

Départ définitif de Suisse ou de la Principauté du Liechtenstein	Confirmation de désinscription de la dernière commune de domicile (datant de six mois maximum); sinon, attestation actuelle de domicile, copie du passeport / de la carte d'identité, certificat officiel d'état civil (pas plus vieux qu'un mois), 1)
Activité professionnelle indépendante en Suisse	Confirmation actuelle du début d'une activité indépendante à titre principal de la part de la caisse de compensation AVS ou copie de la dernière décision de cotisation AVS avec le salaire brut AVS déclaré (pas plus d'un an). Documents attestant de l'activité indépendante à titre principal (business plan, contrat de location de locaux commerciaux, contrats de travail avec les collaborateurs, contrats avec les clients, site web, etc). Copie du passeport / de la carte d'identité, certificat officiel d'état civil (pas plus vieux qu'un mois), 1)
Atteinte de l'âge de référence (au plus tôt 5 ans avant, au plus tard 5 ans après)	Copie du passeport / de la carte d'identité, certificat officiel d'état civil (pas plus vieux qu'un mois), en cas de domiciliation à l'étranger : attestation actuelle de domicile
Décès de l'assuré	A justifier par les bénéficiaires par un certificat de décès, d'héritier et de famille, copie du passeport / de la carte d'identité des bénéficiaires
Perception d'une rente d'invalidité complète de l'AI	Copie de l'actuelle décision de rente de l'assurance-invalidité fédérale, copie du passeport / de la carte d'identité, certificat officiel d'état civil (pas plus vieux qu'un mois), 1)

1) Pour les personnes mariées ou liées par un partenariat enregistré, la signature du conjoint ou du partenaire enregistré, certifiée par un notaire, est obligatoire.

Demande de versement / transfert

Coordonnées bancaires

Banque/ Poste

NPA, Lieu

IBAN

SWIFT / BIC

Signature / s

Lieu et date

Preneur de prévoyance

J'accepte le paiement en espèces

Conjoint ou partenaire enregistré

Légalisation officielle de la signature du conjoint, de la conjointe ou du partenaire enregistré dans les cas requis (marqués d'un 1).

(Par exemple : juge de paix, notaire ou commune de résidence)